

VIAS MAG

N°30

DOSSIER DU MOIS

BIEN GRANDIR À VIAS

AUTOMNE 2023

Vias
Méditerranée

SOMMAIRE

Édito	5
Retour en images	6
Conseil Municipal	10
Dossier du mois : Jeunesse	11
Théâtre de l'Ardillon	18
Sport	20
Action sociale	22
Environnement	24
Associations	26
Actualités	30
Économie	32
Agenda	34
Recette	36
Patrimoine	36
État civil	37
Tribunes politiques	38



P.10
Conseil Municipal



P.12
Nouvelle crèche municipale



P.18
Programmation culturelle du Théâtre de l'Ardillon

VIAS MAG

Octobre - Novembre - Décembre 2023 - Édité par la Mairie de Vias

DIRECTEUR DE PUBLICATION Jordan Dartier - **DIRECTRICE DÉLÉGUÉE** Marie-Christine Lefondeur

TEXTES, CONCEPTION GRAPHIQUE & PHOTOS : Service Communication - **IMPRIMERIE** : IMPRIMERIE SPÉCIALE BUCEREP

RÉGIE PUBLICITAIRE ÉDITIONS BUCEREP 05 61 21 15 72 - **TIRAGES** 4500 exemplaires - **NUMÉRO ISSN 1624-1118**



VIAS SE MOBILISE CONTRE
LES CANCERS DU SEIN ET DE LA PROSTATE



Vias en Rose

SAMEDI 21 OCTOBRE 2023

ÉCOLE JEAN MOULIN - VIAS

RANDOS, COURSES, VTT | 5KM 10KM 20KM

Inscriptions sur place
Entre 8h et 9h15





Édito

Chères Viassoises, Chers Viassois,

Encore une saison estivale qui s'achève, rythmée par des manifestations culturelles, sportives et associatives qui ont brillé par leur succès : la Stella Maris, Vias en Jazz, le salon Vins et Méditerranée, les joutes nocturnes, ou encore le festival Vias On the Beach qui a rassemblé plus de 20 000 personnes en 3 jours. Un véritable triomphe !

Chacun d'entre vous a pu apprécier la nouvelle place publique créée dans le cadre de la dernière phase des travaux de requalification de l'Avenue de la Méditerranée. Cet espace de vie, avec sa fontaine lumineuse à 12 jets et ses aménagements paysagers, s'est révélée être un véritable îlot de fraîcheur, notamment lors des périodes caniculaires.

En outre, les 1 200 places gratuites sur la station ont contribué à réduire considérablement les stationnements sauvages et vous ont permis de profiter pleinement des commerces et des plages.

Le mois de septembre a été marqué par la rentrée des classes de nos petits Viassois et des enseignants. Je leur adresse tous mes vœux de réussite.

La rentrée culturelle du Théâtre de l'Ardillon a été lancée lors du dévoilement de la programmation 2023-2024, avec une sélection de spectacles populaires et accessibles à tous les publics.

Après le forum des associations, je vous donne rendez-vous pour la Fête des Vendanges et la seconde édition de Vias en Rose, organisés par les services municipaux avec le soutien d'associations. Je tiens d'ailleurs à remercier l'ensemble des présidents et bénévoles pour leur implication dans l'animation de la vie locale.

Je n'oublie pas le traditionnel repas des aînés et les festivités de Noël qui vont clore l'année 2023 et pour lesquelles j'aurais le plaisir de vous retrouver.

En attendant, je vous souhaite un bel automne !

Jordan Dartier
Maire de Vias

RETOUR EN IMAGES



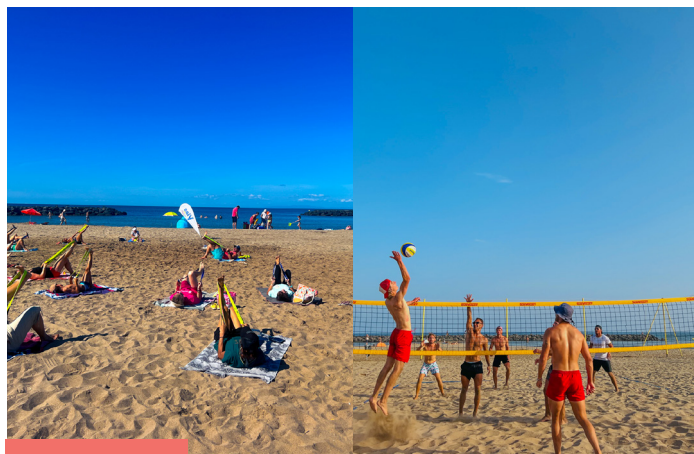
Ouverture postes de secours
30 juin 2023



Audition école de musique
28 juin 2023



Marché estival du mercredi et du samedi



Activités sportives à la ZAM de Vias Plage



Marché Artisanal Nocturne



Marché des producteurs



Cérémonie hommage au 80^e anniversaire de la Mort de Jean Moulin
8 juillet 2023



Stella Maris & Sant Joan de la Mar
8 juillet 2023



Fête Nationale et cérémonie du 14 juillet
13 et 14 juillet



Ciné Plage

17 juillet, 7 et 16 août



Vias en Jazz

21-23 juillet



Vins et Méditerranée

28-30 juillet



Joutes Nocturnes

4 août



Vias On The Beach avec Patrick Sébastien, Philippe B. et Fred Karato "Showtime"

9, 10, 11 août



Braderie des commerçants
2-3 septembre



Salon des seniors
22 septembre



Remise de diplômes aux Bacheliers
22 septembre



Echappée Viaissoise
24 septembre

VERNISSAGE | GALERIE D'ART ANDRÉ MALRAUX



Palettes et couleurs
2 juillet



Michel Bretonneau
8 juillet



**Marie-Claude
Lutscher-Morlot**
18 juillet



Jacques Amagat
29 juillet



Vernissage Véronique Degrange
12 août



**Vernissage
Angela Purnell**
26 août



EN CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 11 juillet 2023

Le premier point à l'ordre du jour concernait une demande de fonds de concours pour les travaux de fibre optique dans certains bâtiments communaux, en collaboration avec la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée. La Ville souhaite développer l'accès au réseau de fibre optique sur certains de ses bâtiments. Les travaux sont estimés à hauteur de 20 000 € HT.

La création du Comité Communal des Feux de Forêts (CCFF) a été approuvée. Ce comité, composé de bénévoles, aura pour mission d'informer, de prévenir et de sensibiliser aux risques liés aux incendies de forêt.

Une convention de partenariat a été signée pour la stérilisation et l'identification des chats errants, avec l'association Les chats viassois. Une subvention d'un montant de 1 750 € lui a été accordée.

Dans le cadre de l'aménagement de l'entrée de ville, il est prévu la construction d'un giratoire sur la RD 137 (route de Bessan). Le montant total des travaux est estimé à 851 382,02 € HT. Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à solliciter des subventions auprès de la Région, du Département, de l'État et de l'Europe.

Par ailleurs, pour faire face aux coûts de fonctionnement de la Halle des sports, les tarifs de la Carte Pass ont été ajustés, tout en permettant aux usagers d'accéder aux équipements sportifs avec un tarif préférentiel.

La commune a acquis une parcelle cadastrée au lieu-dit "Les Muriers de Caillet" pour des projets futurs. Parallèlement, la vente de parcelles communales du lieu-dit "Le Trou de Ragout" a été approuvée afin de permettre au propriétaire

du camping Roucan West la mise en conformité du réseau d'assainissement de son camping.

Enfin, la signature de l'avenant au Contrat Bourg Centre entre la commune de Vias, la Région Occitanie, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, l'Établissement Public Foncier et la Caisse des Dépôts et Consignations a été approuvée.

Ce contrat vise à renforcer le développement et l'attractivité du centre-bourg de Vias jusqu'en 2028 autour de cinq axes majeurs : l'amélioration du cadre de vie des habitants, le renouvellement et le renforcement des équipements publics, l'accueil de nouvelles populations, la promotion du développement économique et touristique ainsi que la planification d'un aménagement durable.

DOSSIER DU MOIS

JEUNESSE





UNE NOUVELLE CRÈCHE POUR LES PETITS VIASSOIS

La crèche Marie Curie, en centre-ville, présente des contraintes notables avec une capacité d'accueil individuelle saturée et des locaux inadéquats. C'est pourquoi, dans le cadre de la création de la ZAC Font Longue, la ville a décidé la construction d'un nouvel équipement public qui accueillera la crèche, pour répondre aux besoins d'accueil des tout-petits.

Ce nouveau bâtiment permettra d'augmenter significativement la capacité d'accueil de 30 à 42 berceaux - avec un maximum de 55 berceaux - et répondra aux exigences environnementales, avec l'installation de panneaux photovoltaïques.

Cette nouvelle crèche se dessine comme un espace accueillant, sécurisé et éducatif pour les petits Viassois. Elle comprendra des locaux pour le personnel et des espaces d'accueil pour les parents. Un jardin paysager sécurisé sera dédié au développement des enfants.



La crèche Marie Curie en centre-ville



UN AMÉNAGEMENT PENSÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS

Répondant aux contraintes architecturales, sécuritaires, environnementales et techniques, ce bâtiment se distingue par son aménagement intérieur conçu pour favoriser le développement, l'éveil et le bien-être des enfants.

Chaque espace sera soigneusement aménagé pour offrir des activités stimulantes, allant de la motricité libre à l'exploration sensorielle et aux jeux d'imitation, tout en laissant aux enfants la liberté d'explorer et de participer à leur propre développement.

UN ENGAGEMENT SOCIAL

La nouvelle crèche s'engagera à accueillir les enfants en situation de handicap et à soutenir les familles en difficulté sociale.

Des programmes d'Accueil Individualisé pourront répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant.

Ce projet ouvre également la voie à de nouvelles approches en matière d'accueil, notamment avec le numérique et les nouvelles technologies, notamment une application numérique personnalisée qui permettra aux parents de suivre les activités de leurs enfants et de rester informés des événements à venir.

UN VÉRITABLE ESPACE DE VIE POUR LES TOUT-PETITS

La nouvelle Crèche promet d'être un espace moderne, sécurisé et stimulant pour les tout-petits.

Avec un fort engagement envers le bien-être et le développement des enfants, ainsi qu'une collaboration active avec les familles, cette crèche deviendra un lieu où les enfants grandiront, apprendront et s'épanouiront.

**Objectif de livraison :
deuxième semestre 2025**



TRAVAUX AUX ÉCOLES

Chaque été, les Services Techniques profitent des vacances scolaires pour entreprendre des travaux au sein des écoles maternelles et élémentaires.

ÉCOLE MATERNELLE LES COQUELICOTS

1. Pose d'une pelouse synthétique au sein de la cour.



ÉCOLE PRIMAIRE JEAN MOULIN

2. Installation d'un "banc de l'amitié" pour la cour de l'école.

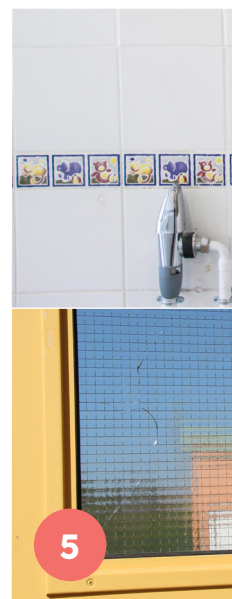
Ce banc de l'amitié, créé par les enfants avec les animateurs du centre aéré, est un espace spécialement conçu pour encourager les interactions sociales positives entre les élèves et intégrer ceux qui se sentent exclus.

3. Pose de tableau en liège au dessus des portes manteaux pour la décoration

4. Réparation de divers lieux de stockage dans les salles de classes / réparation de mobilier.

MAIS AUSSI :

5. Travaux de rafraîchissement de peinture, changement de vitres, nettoyage des façades, changements de fenêtres, ajouts de panneaux en liège, réparations plomberie diverses.



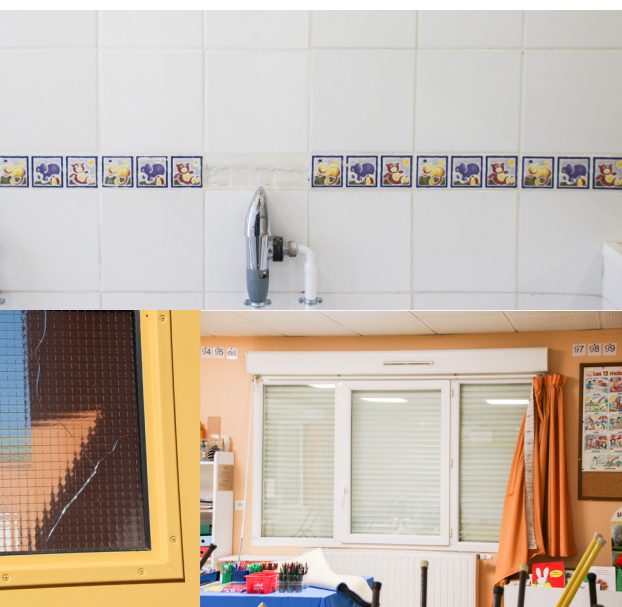


ZOOM SUR LE SERVICE ENTRETIEN



L'entretien et le nettoyage des 43 bâtiments municipaux, **en particulier les écoles** sont assurés par l'ensemble des agents de ce service, placés sous la responsabilité de Lisana Derognard.

Parallèlement à ces missions, les agents interviennent sur le temps périscolaire, à la cantine ainsi qu'au centre aéré, en soutien aux animateurs.





RENTRÉE SCOLAIRE

Après un bel été, les petits Viassois ont troqué leur maillot de bain pour leur cartable et ont repris le chemin de l'école.

Afin de les encourager et de leur souhaiter une bonne rentrée, le Maire, **Jordan Dartier**, **Nicole Leffray-Vincents**, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Scolaires, Périscolaires et Petite Enfance, **Sandrine Monlaur**, directrice de l'école maternelle Les Coquelicots et **Jennifer Jankowski**, nouvelle directrice des écoles primaires Jean Moulin et Geneviève de Gaulle-Anthonioz les ont accueillis aux portes des écoles pour ce premier jour de classe.

L'école maternelle compte 168 élèves pour 7 classes, avec 7 enseignantes, 2 AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) et 7 ATSEM.

L'école élémentaire compte 311 élèves pour 13 classes, 16 enseignantes dont 5 nouvelles et 5 AESH.

Très belle rentrée à toutes et à tous !



Premiers pas à l'école pour les petits de maternelles



Jennifer Jankowski, nouvelle directrice des écoles primaires

L'ÉCOLE EN QUELQUES CHIFFRES



23

enseignantes



168

enfants en maternelle



311

enfants en primaire



RESTAURATION SCOLAIRE

Le restaurant scolaire accueille près de 210 élèves au quotidien, de la maternelle à l'élémentaire. Durant le temps méridien, les enfants participent à des activités, sous l'œil attentif des animateurs, pendant que d'autres se restaurent.

Suite au renouvellement du marché, un nouveau prestataire a été retenu : La société **Sud Est Traiteur** propose des repas de saison élaborés par des nutritionnistes, confectionnés avec des produits bio d'excellentes qualité et privilégiant les circuits courts à 95%.

APRÈS L'ÉCOLE, LES LOISIRS !

Il n'y a pas que l'école dans la vie d'un enfant, il y a aussi les loisirs !

Les mercredis en période scolaire ainsi que durant les petites et grandes vacances, les enfants sont accueillis au centre de loisirs du Libron, en bord de mer. L'emplacement idéal pour des activités nautiques et de baignade durant l'été ainsi qu'une aire de jeux incomparable l'hiver, mêlant activités pédagogiques et ludiques.



Portail Famille

Des démarches administratives simplifiées

Les inscriptions, les réservations, les paiements et les demandes d'informations **S'EFFECTUENT IMPÉRATIVEMENT** sur le portail famille.





THÉÂTRE DE L'ARDAILLON

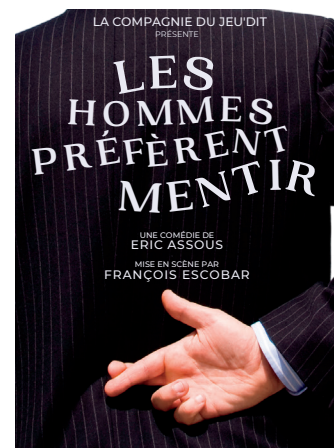
Lever de rideau sur la programmation culturelle 2023/2024 !

Pour ce nouveau lancement de la saison culturelle, Jean-Luc Prades, Adjoint au Maire délégué à la Culture et au Patrimoine et l'ensemble de l'équipe du service culturel ont concocté un programme varié mêlant musique, danse, théâtre et surtout humour !

Quatorze spectacles à l'affiche pour une saison riche en émotions

L'artiste **Jéf Sénégas**, artiste ambassadeur de la culture Occitane, aux textes incisifs, pop et engagés a ouvert la saison le 30 septembre.

Pour les amateurs de théâtre, rendez-vous est donné le 13 octobre pour « **Manon des Sources** », l'un des chefs-d'œuvre indémodables de Marcel Pagnol, à la sauce de Jean-Claude Baudracco et ses talentueux comédiens, ou encore le 26 novembre pour « **Les hommes préfèrent mentir** », une création du théâtre le Fût de Scène, mise en scène par François Escobar, où lâchetés, mesquineries, mensonges et coups bas rendront irrésistible cette comédie de boulevard.





« Un programme constitué de beaucoup d'humour, le rire c'est bon pour la santé ! Nous souhaitons que nos spectateurs prennent du plaisir lorsqu'ils viennent à l'Ardillon, qu'ils gardent un bon souvenir des moments passés dans cet écrin chaleureux et intimiste »

Jean-Luc Prades

Adjoint au Maire, délégué à la Culture et au Patrimoine



Soirées folkloriques

Des étoiles montantes de l'humour vous attendent sur les planches de l'Ardillon : **Élodie Poux**, (3 octobre), racontera comment on passe d'animatrice périscolaire à humoriste. **Caroline Estremo** (10 novembre) dans son one woman show sur sa vie comme infirmière aux urgences, **Guillaume Meurice** (16 décembre) et son parcours de faux candidat à la Présidentielle, **Antonia de Rendinger** (9 février) et son œuvre plus pétillante, plus exigeante et plus brillante que la précédente, **Diane Segard** (23 mars) accompagnée de ses personnages névrosés portant en eux l'hilarante tragédie quotidienne et enfin **D'Jal** (31 mai) qui se livrera « à cœur ouvert ».

Plumes et paillettes au menu

Le spectacle de cabaret « **Douce France** », (28 janvier) revisitera les standards de la chanson (Dany Brillant, Dalida, Sardou, Piaf, Sinatra...).

Voyage musical

La musique a également toute sa place dans cette programmation, avec des choix éclectiques. Le groupe **Big Band Brass** (1^{er} mars) interprètera son nouvel album « The Noval Sound » aux sonorités jazzy, des compositions originales, variées et dynamiques.

Dans un autre registre, **Will Barber**, (8 mars) candidat de The Voice et son style Old Scholl partagera son univers musical innovant teinté de rock, de blues et de country, qu'il nomme lui-même le "New Roots".

L'opérette de **Jacques Offenbach** « **Heure exquise qui nous grise...** » interprétée par **Ulrike Van Cotten** (7 avril), fera voyager le public pour une représentation unique au Théâtre de l'Ardillon.

Enfin, la voix de **Jean-Baptiste Guegan** (17 mai) dans une formule acoustique "unplugged" chantera les plus grands titres de Johnny Hallyday à travers un voyage musical, mêlant acoustique et électrique, aux confins du blues, du rock et de la chanson.

TOUT EN UN CLIC !

Vous pouvez réserver et payer votre billet en ligne !

La billetterie est accessible directement depuis le site internet :

www.theatre-ardillon.vias-mediterranee.fr



SPORT

Carte Pass

Envie de bouger ? C'est possible grâce à la " Carte Pass " qui vous permet d'accéder à de nombreuses pratiques sportives !

Pour les jeunes élèves de CM2 et collégiens, la carte "Espace Jeunes" propose des ateliers de danse Hip-Hop, du futsal, des sorties ainsi qu'une aide aux devoirs.

Pour les séniors, une gamme diversifiée d'activités axées sur le renforcement musculaire, l'équilibre, la gymnastique douce, le cardio, la marche nordique, la randonnée et le stretching.

Les amateurs de musculation trouveront également leur bonheur dans une salle entièrement équipée, encadrés par des animateurs sportifs diplômés.

Le retrait des dossiers Carte Pass est possible au guichet de la Halle des Sports ou directement en ligne sur www.vias-mediterranee.fr.
Abonnement annuel ou trimestriel.

CONTACT

Service des Sports
Halle des Sports Jean Raynaud
22 avenue d'Agde
servicedessports@ville-vias.fr
04 67 00 54 97



L'aide aux devoirs, particulièrement appréciée par nos collégiens



La salle de musculation avec son équipement adapté



VIAS EN ROSE !

UNE SECONDE ÉDITION ENCORE PLUS SOLIDAIRE !

La Ville organise, dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein et de la prostate, la course « Vias en Rose » le **21 octobre 2023 à partir de 8h.**

Après une première édition réussie rassemblant plus de 250 personnes, le service des Sports vous invite à participer l'édition 2023 qui comprend 3 épreuves sportives : une randonnée pédestre (5km), deux courses à pied (5 et 10km), et deux courses VTT (10 km et 20km).

PRÉ-INSCRIPTIONS :

- Remplissez le bulletin sur le site de la ville et envoyez-le par mail à servicedessports@ville-vias.fr
- Ou retirez le formulaire à la Halle des Sports Jean Raynaud.

TARIF COURSE :

- 5 € pour 5 km (marche/course)
- 10 € pour 10 km (vélo/course)
- 20 € pour 20 km (vélo)

Le paiement de l'inscription se fera directement sur place le jour de l'évènement entre 8h et 9h15. Paiement **UNIQUEMENT PAR CHÈQUE** à l'ordre du Comité des Fêtes.

Pour les dons supérieurs à 20 €, le chèque devra être établi à l'ordre du "Comité de l'Hérault - Ligue contre le Cancer" qui adressera un reçu fiscal.



Un parcours bucolique entre ville et vignes, au bord du Canal du Midi, à l'ombre des platanes

VIENS, ON CHANTE
PRÉSENTE
QUAI DES ÉTOILES
Un spectacle musical écrit et mis en scène par Gwenaëlle Le Sidaner

20 OCTOBRE 2023 - 21H

Renseignements et réservations au **07.60.64.80.15**
Prix entrée **12 euros**
Placement libre

Tout les bénéfices de la soirée seront reversés à "la ligue contre le cancer" dans le cadre d'octobre rose.

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

VIENS, ON CHANTE

ARDAILLON THÉÂTRE

Vias

Concert caritatif vendredi 20 octobre à 21h au Théâtre de l'Ardaillon, au profit de la lutte contre le cancer du sein.

ACTION SOCIALE



REPAS DES AÎNÉS

Moment de convivialité attendu et apprécié, le repas des aînés pour les personnes âgées de 65 ans et plus aura lieu **samedi 28 octobre 2023 au Théâtre de l'Ardaillon**.

L'ouverture des portes se fera à 11h30 et l'animation sera assurée par la Compagnie Doris et son cabaret parisien.

Les inscriptions se feront du **lundi 2 octobre au vendredi 27 octobre**

inclus au Centre Communal d'Action Sociale.

Une participation financière de 10€ sera demandée aux personnes imposables. Le cas échéant, un justificatif de non-imposition devra être présenté pour bénéficier de la gratuité.

les fonds seront reversés à l'association « Plus fort la vie » qui œuvre pour la lutte contre le cancer.

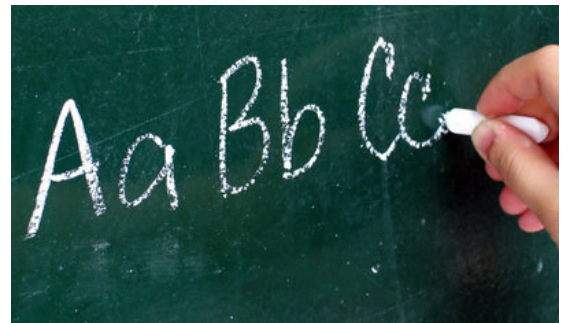


Inscriptions :
CCAS
1 Rue Victor Hugo
04 67 21 58 33



DES COLIS DE NOËL OFFERTS AUX SENIORS

Les personnes âgées de 75 ans et plus sont invitées à retirer leur colis de Noël les **lundi 11, mardi 12 et mercredi 13 décembre 2023** de 9h à 12h et de 14h à 17h en salle d'Honneur de la Mairie. Une pièce d'identité sera demandée.



COURS D'ALPHABÉTISATION

Le secours catholique dispense des cours d'alphabétisation **tous les lundis après-midi de 14h à 16h** aux Viassois qui souhaitent acquérir une maîtrise de base de la langue française.

Micro-Crédit Social

Dans un contexte économique difficile et inflationniste, le nombre de personnes en situation de pauvreté s'accroît. Le CCAS enregistre une augmentation significative d'aides aux personnes en difficulté financière pour effectuer des achats liés à l'équipement ménager, à l'amélioration énergétique ou subvenir aux dépenses suite à un accident de la vie.

A ce titre, le CCAS met en place, en partenariat avec la Caisse de Crédit Municipal de Nîmes, un micro-crédit pour les personnes exclues du système bancaire traditionnel.

Le montant du crédit sera compris entre 300 euros et 3000 € maximum et le CCAS participera financièrement à hauteur de 10 % de l'emprunt contracté.

Les dépenses liées à la création ou au financement d'une entreprise commerciale, artisanale ou individuelle, le rachat de crédit(s) ou de dettes diverses, le financement d'une trésorerie, ne rentrent pas dans ce dispositif.

Renseignements :

CCAS

1 Rue Victor Hugo

04 67 21 58 33



AIDE AUX DEVOIRS

Le Secours Catholique propose des cours de soutien pour les enfants du primaire **les mercredis de 9h à 12h**, et de 14h à 16h pour les collégiens.
Inscriptions au CCAS :
04 67 21 58 33.

La Croix Rouge organise également des sessions d'aide **les mardis et vendredis de 17h à 18h** à la Vestiboutique, située rue du 8 mai 1945 à Vias.

Inscriptions auprès de Susen Belbehloul : 07 87 14 68 30.



FACILITER L'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE

Le SICTOM propose un service de proximité grâce à son réseau de 18 déchèteries. Pour préserver l'accès des résidents du territoire du SICTOM Pézenas Agde et améliorer la sécurité dans les déchèteries tout en donnant une seconde vie aux déchets, un système de contrôle d'accès a été mis en place. L'accès est réservé aux seuls habitants des communes du SICTOM.

Les démarches

Pour obtenir le badge, il suffira de se connecter sur le site du SICTOM : www.sictom-pezenas-agde.fr puis de renseigner les informations demandées. Pour les particuliers, il faudra présenter une carte grise et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Pour les professionnels Carte(s) grise(s), extrait de Kbis de moins de 3 mois et RIB sont demandés.

Si vous utilisez un véhicule qui ne vous appartient pas (location, prêt) pour accéder à la déchèterie, votre badge habituel ne sera pas valide. En cas de nécessité exceptionnelle, vous pouvez effectuer un changement temporaire en informant le SICTOM au moins 72 heures à l'avance par e-mail à : acces-decheterie@sictom-pezenas-agde.fr ou par téléphone au 04 67 98 45 83.

Ce qui ne change pas

L'accès pour les particuliers demeure gratuit sur les nombreux sites de déchèteries du SICTOM. L'accès des professionnels reste autorisé avec inscriptions auprès du SICTOM avec une tarification basée sur les types de déchets apportés et les volumes.

JE RENDS À LA TERRE
CE QUE LLE ME DONNE

JE TRIE
MES BIODÉCHETS !

Renseignements :
www.sictom-pezenas-agde.fr
04 67 98 45 83

COLLECTE DE BIODÉCHETS

Le SICTOM Pézenas-Agde introduit la collecte de biodéchets pour encourager un tri plus efficace.

Nos bacs d'ordures ménagères sont remplis au 2/3 d'intrus qui pourraient être valorisés ! Ces biodéchets, principalement des déchets de cuisine et des petits déchets verts sont un levier majeur pour réduire notre quantité de déchets et le gaspillage. Valorisés, ils deviennent du compost pour notre agriculture locale.

Les Éco-Ambassadeurs du SICTOM tiendront des permanences **en salle d'honneur de la Mairie les mercredi 4, jeudi 5, vendredi 6 et lundi 9 octobre de 9h à 11h30** pour vous expliquer comment trier vos biodéchets. Ils vous remettront également un kit de tri comprenant des bioseaux, des sacs compostables, un guide du tri, ainsi qu'une clé d'accès à la borne de collecte.



PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT EST L'AFFAIRE DE TOUS STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

Se débarrasser de déchets de manière irresponsable, en les abandonnant dans des lieux non autorisés, **constitue un délit.**

Cet acte, en apparence anodin, a des conséquences néfastes sur l'environnement et votre qualité de vie. Il engendre des nuisances visuelles et olfactives, une pollution des sols, une dégradation des habitats naturels, ainsi que des risques sanitaires et d'incendies.

CONTRAVENTIONS

La loi est claire : tout dépôt sauvage sur la voie publique est sanctionné par **une contravention pouvant aller de 135 € à 1 500 €.**

LA BRIGADE DE L'ENVIRONNEMENT EN PREMIÈRE LIGNE

La Brigade de l'Environnement a pour mission la protection des espaces naturels sensibles et la prévention de ces actes d'incivilité environnementale. Deux agents rattachés au service de la police municipale, œuvrent au quotidien.

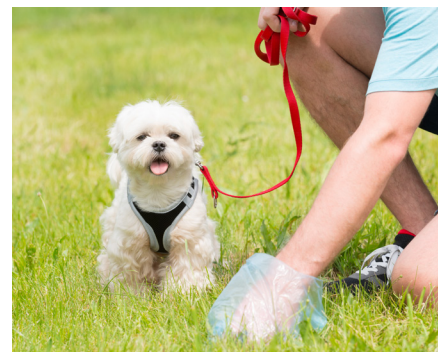
Ils sont habilités à relever, par procès-verbal, les infractions portant atteinte aux propriétés rurales et forestières ainsi que les violations des règlements et arrêtés de police municipale.

Vous constatez un dépôt sauvage ?

La Brigade de l'Environnement est à votre disposition

Tél. : 06 07 52 93 41 ou au 04 67 21 79 76

E-mail : brigade.environnement@ville-vias.fr



DÉJECTIONS CANINES, IL EST TEMPS D'ASSUMER !

Rien n'est plus énervant que d'avoir les chaussures souillées par des déjections canines.

Pour le bien-vivre ensemble, faites preuve de responsabilité en ramassant les déjections de vos animaux, un geste simple qui résout tout.

Le non-respect du ramassage des déjections canines est sanctionné par **une amende allant de 35 € à 450 €.**

ASSOCIATIONS



LES ASSOCIATIONS ONT FAIT LEUR SHOW !

Alors que la rentrée de septembre rime souvent avec école, elle signe également la reprise des activités en tout genre. Mais alors, que faire cette année ? Le dimanche 3 septembre, plus de 55 associations étaient réunies Place du 11 novembre pour répondre à cette question.

Organisée par le service des sports et en présence de **Jordan Dartier**, Maire de Vias, ainsi que de **Sandrine Mazars**, Adjointe au Maire déléguée aux Finances, Jeunesse et Sport, Associations, cette matinée a permis aux participants de découvrir toute la richesse et la diversité du tissu associatif de la commune, de s'informer, d'adhérer aux associations et de s'investir dans la vie locale.

Le forum s'est clôturé par un apéro-littéraire offert par l'association Vias Patrimoine Pavidoc. L'occasion pour **Jean-Luc Prades**, Adjoint au Patrimoine et à la Culture, de saluer les travaux de Jean-Louis Sellié et Marie-Jo Huc, dont les ouvrages mettent à l'honneur le patrimoine viassois.

Retrouvez l'annuaire des associations de Vias sur le site de la ville : www.vias-mediterranee.fr dans la rubrique Sortie & Loisirs.





"Plus jeune, j'appréciais déjà les histoires que racontaient nos aînés, souvent cocasses, d'autant plus quand elles étaient parsemées d'expressions patoises...".

VIAS DANS LE RÉTRO :

UN VOYAGE CAPTIVANT À TRAVERS L'HISTOIRE DE VIAS

Jean-Louis Sellié, passionné d'histoires dévoile un trésor d'anecdotes Viassoises des XIXe et XXe siècles dans son ouvrage, "Vias dans le rétro". Fruit de plus de trois années de recherches et d'écriture, ce livre est une immersion dans la vie quotidienne de nos ancêtres.

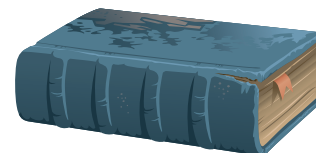
L'auteur a puisé ses informations dans de nombreuses sources, notamment les documents d'archives, les journaux locaux, régionaux et nationaux.

Cette démarche lui a permis de donner vie aux Viassois d'autrefois, en dévoilant des faits divers, des manifestations sportives et culturelles, ainsi que les mouvements sociaux et politiques qui ont marqué cette époque.

Georges Gimenez, fervent collectionneur a enrichi avec sa précieuse collection d'images d'époque, qui illustrent les articles.

Ces chroniques, initialement partagées via la page Facebook "Vias dans le Rétro", sont désormais disponible en papier, avec plus de 120 histoires illustrées.

Pour les passionnés d'Histoire, cet ouvrage est disponible à la vente au prix de 20€ à la Maison du Patrimoine, Place du 11 Novembre, les jours de marché, mercredi et samedi de 10h à 12h.



DÉGUSTATION
EXPOSANTS
BAL
ANIMATIONS



**FÊTE DES
VENDANGES**
VEN. 6 OCTOBRE
PLACE DU 14 JUILLET | 16H30



Comité des
FÊTES
De VIAS



Vias
Méditerranée



PAVID'OC FAIT RAYONNER LE PATRIMOINE VIASSOIS

PAVID'OC (Patrimoine de Vias Terre d'Òc) se distingue par son engagement passionné pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine viassois.

La Maison du Patrimoine, sous la direction de Pavid'oc, se positionne comme un véritable centre d'interprétation dédié à la préservation du patrimoine viassois, mettant tout en œuvre pour le rendre accessible à un large public. Un défi qui ne saurait être relevé par un musée traditionnel.

En 2023, PAVID'OC a organisé une série d'événements culturels, tel que conférences, expositions, festivités et concerts, tous étroitement liés à la richesse du patrimoine Viassois.

"Je suis fier de pouvoir fédérer toutes les belles énergies de celles et ceux qui aiment Vias et son patrimoine passé "

*Jean-Marc Zénon
Président de Pavid'Oc*



L'exposition de cette année, intitulée "Du Canal de Languedoc au Canal du Midi," met en lumière les ouvrages du Libron inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Cette exposition s'illustre avec des panneaux, des mannequins en costumes, des vidéos. Des visites commentées sur le site des ouvrages du Libron sont également proposées.

PAVID'OC vous invite à découvrir l'histoire de la commune tout au long de l'année, notamment lors des visites du cœur de la ville durant les Journées Européennes du Patrimoine, ou lors des visites estivales organisées en collaboration avec l'Office de Tourisme.

ACTUALITÉS



OBTENIR SA CARTE D'IDENTITÉ OU SON PASSEPORT

Depuis le mois d'avril, vous pouvez vous adresser à la mairie pour obtenir votre Carte Nationale d'Identité (CNI) ou votre Passeport.

Après avoir réalisé la pré-demande sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS) sur www.passeport.ants.gouv.fr, la prise de rendez-vous s'effectue sur le site de la ville ou en scannant le QR code ci-contre >>>>>

Attention, les dossiers incomplets seront refusés, un nouveau rendez-vous devra être pris. **Les photos d'identité doivent avoir moins de 6 mois et respecter la norme de l'ANTS. Il est impératif de fournir un justificatif de domicile pour le rendez-vous.** Pour toute question ou demande d'information, contactez le service par mail à : cni@ville-vias.fr



BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

Si vous avez 16 ans cette année, vous devez **obligatoirement** vous faire recenser en mairie dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire.

Vous devez présenter votre carte d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

A la suite du recensement, une attestation vous sera adressée.

Le recensement est obligatoire pour :

- L'inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans ;
- La convocation à la journée défense et citoyenneté ;
- L'inscription aux examens et concours publics (BEP, BAC, permis de conduire).



J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT
RECENSER. ET TOI ???





TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ZAE LA SOURCE

Début Septembre, la municipalité et la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) ont convié les professionnels de la ZAE La Source à une réunion d'information pour présenter le projet de requalification du secteur.

Ces travaux, portés et financés par la CAHM, visent à réorganiser et réguler les vitesses de circulation, à mettre en place des zones de stationnement, à aménager des trottoirs et des bandes piétonnes, tout en rehaussant l'attractivité de la zone grâce à la signalétique d'entreprises et la création d'espaces verts.

Le chantier se déroulera en trois phases de 2024 à 2026, pour un coût global de 2 700 000 € TTC, hors frais liés aux réseaux secs, réseaux humides et espaces verts.

Les professionnels présents ont eu l'opportunité de formuler des observations, poser des questions et suggérer des améliorations au projet, garantissant ainsi que toutes les parties prenantes soient pleinement satisfaites.



De nombreux professionnels étaient présents à la réunion de présentation du projet

ÉCONOMIE



Pink Ranch

À Vias, le Pink Ranch est bien plus qu'une simple écurie. Sous la direction de Lila Membrilla, mieux connue sous le nom de Coach Rose dans le monde de l'équitation, cet établissement équestre offre une expérience unique aux amoureux des chevaux.

À seulement 27 ans, Lila a tracé son propre chemin dans le monde de l'équitation : titulaire d'un BPJEPS mention initiation à poney/cheval et approfondissement technique, ainsi que d'un certificat de préparation mentale pour la performance professionnelle des sportifs, elle offre une multitude de services équestres tels que l'initiation au dressage, le mountain trail, la randonnée, le ranch sorting, le saut d'obstacles, le ranch riding et le travail à pied.

Le Ranch se distingue par sa sellerie spécialement conçue pour les enfants et les poneys, avec 3 à 4 poneys qui sont adaptés à différents niveaux.

Les cours sont dispensés les mercredis et samedis matin, avec des séances individuelles de 2 heures. Pour ceux et celles souhaitant perfectionner leurs compétences équestres, des stages sont disponibles tout au long de l'année. L'équipement complet, y compris le casque obligatoire, est mis gracieusement à disposition.

"Je désire enseigner avant tout le plaisir de l'équitation tout en mettant en avant le respect et le bien-être des chevaux."

Pink Ranch
Route de Bessan, 34450 Vias

www.coachenrose.com
Facebook : coachenrose
Instagram : coach_en_rose
Téléphone : 06 03 61 54 37



Une Oasis de Sérénité

Sandra, Serge et leur compatriote Roger domicilié en Belgique, ont concrétisé leur projet de vie en janvier 2022 : l'achat d'une magnifique maison implantée au cours d'un domaine de 14 000 mètres carrés, offrant divers espaces pour pique-niquer, un terrain de pétanque et une piscine. Ils ont pu ouvrir leurs portes en août 2022, après six mois de travaux.

La propriété compte quatre gîtes conçus pour deux personnes, extensibles à trois grâce à un lit d'appoint, dans un environnement calme et apaisant, garantissant ainsi un séjour reposant.

Chaque gîte est équipé d'une terrasse privée, d'une cuisine, d'une salle de douche et de la climatisation. Les propriétaires mettent également à disposition une navette gratuite entre l'aéroport et la propriété.

Les tarifs commencent à 120€ par nuit pour un séjour maximal de cinq nuits. Parking disponible à l'intérieur de la propriété.



Les gîtes, à deux pas de la piscine

Le Manoir du Midi
Domaine de Pierrefeu
Ancien Chemin d'Agde,
34450 Vias

Contact :
06 79 69 27 88
Info@manoir-du-midi.fr

AGENDA

Octobre

Élodie Poux

Mardi 3 octobre - 20h30
Théâtre de l'Ardaillon

Fêtes des Vendanges

Vendredi 6 octobre - 16h30
Place du 14 juillet



Bal des pompiers organisé dans le cadre
Octobre Rose

Samedi 7 octobre - 19h
Théâtre de l'Ardaillon

Vide-grenier du Walking Foot

Dimanche 8 octobre
Parking des écoles

Manon des Sources

Vendredi 13 octobre - 21h
Théâtre de l'Ardaillon



Quai des Étoiles - Association Viens, on chante
Vendredi 20 octobre - 21h
Théâtre de l'Ardaillon

Vias en Rose

Samedi 21 octobre - 8h
École Jean Moulin - Vias



Loto pour Octobre Rose par le Comité des Fêtes

Dimanche 22 octobre - 13h30
Gymnase Victor Bernado

Repas des Aînés

Samedi 28 octobre - 12h
Théâtre de l'Ardaillon

Permanence SICTOM Pézénas-Agde

Lundi 30 octobre 10h30 à 12h
Salle d'Honneur de la Mairie

Halloween Party par le Comité des Fêtes

Mardi 31 octobre - 16h
Place du 14 juillet

Novembre

Mammobile, dépistage du cancer du sein

Lundi 6 novembre 9h-17h30
Parking du Gymnase Victor Bernado

Cérémonie en hommage aux deux aviateurs anglais tombés sur le territoire Viassois en 1944
Mardi 7 novembre - 11h30
Cimetière

Caroline Estremo
Vendredi 10 novembre - 21h
Théâtre de l'Ardaillon



Cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918
Samedi 11 novembre - 10h
Parvis de l'Hôtel de Ville

Bourse aux jouets par le Comité des Fêtes
Dimanche 26 novembre - 7h30
Gymnase Victor Bernado

«Les hommes préfèrent mentir»
Dimanche 26 novembre - 17h
Théâtre de l'Ardaillon

Décembre

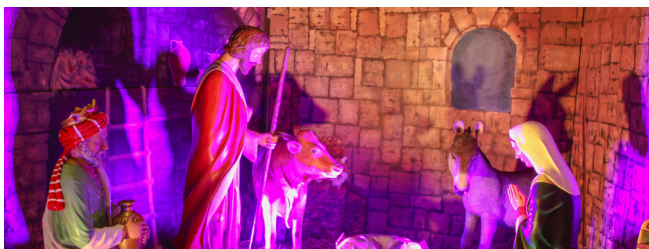
Cérémonie en hommages aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie
Mardi 5 décembre - 10h30
Parvis de l'Hôtel de Ville

Téléthon
Vendredi 8 et Samedi 9 décembre - 18h30
Place du 14 juillet et Gymnase Victor Bernado

Guillaume Meurice
Samedi 16 décembre - 21h
Théâtre de l'Ardaillon



Inauguration de la crèche traditionnelle
Vendredi 22 décembre - 18h30
Halles - Place du 14 juillet



Inauguration du marché de Noël par le Comité des Fêtes
Vendredi 22 décembre - 19h00
Place du 11 novembre

Festivités de Noël
Du 22 décembre 2023 au 3 janvier 2024

RECETTE

Pour ce numéro, la Cave à vin et bar à tapas « Cépage Libre », rue du Général Leclerc, nous fait découvrir sa recette du saumon gravlax. En entrée ou en tapas, ce plat gourmand ravira les papilles de vos convives ! A vous de jouer...

- Saumon frais 250 g
- Sel 100 g
- Sucre en poudre 100 g
- Moulin à poivre 5 tour(s)
- Baie rose 1 c. à café
- Aneth 1 branche



Préparez la marinade. Dans un plat à bords hauts (type plat à four), versez le sel et le sucre. Ajoutez le poivre et les baies roses. Effeuiliez par-dessus la branche d'aneth préalablement lavée et séchée. Mélangez le tout.

Disposez ensuite votre filet de saumon, côté chair, sur ce mélange d'épices et d'herbes. Recouvrez soigneusement votre plat avec du film alimentaire, de façon la plus hermétique possible. Placez 24 heures au frais.

Sortez du réfrigérateur, puis retirez le saumon. Rincez-le, essuyez-le et détaillez-le en fines tranches avant de servir.

PATRIMOINE

Vivre un Noël Occitan : Tradition et Convivialité



Le 4 décembre, jour de la Sainte-Barbe, les habitants d'Occitanie commencent les festivités en semant du blé dans de petites coupelles. Cette tradition ancestrale est porteuse de symboles : si le blé germe, c'est un présage de prospérité pour l'année à venir. À côté de ces coupelles, une assiette est préparée pour les étrennes des enfants, perpétuant ainsi la générosité des fêtes.

Le 24 décembre, toute la famille se rassemble pour préparer la soirée. Les enfants ont installé la crèche dès le début du mois de décembre pour l'Avent, tandis que les femmes préparent

la table blanche de Noël, symbolisant la Sainte Trinité avec ses trois grosses chandelles blanches, trois branches de houx avec ses fruits, et trois coupelles contenant le blé germé planté pour la Sainte-Barbe.

Avant le repas, la cérémonie du cacha fuòc a lieu. L'aîné et le cadet de la famille placent ensemble une bûche dans la cheminée, qui brûlera pendant trois jours. À 19 heures, le gros souper, lo reganhous, commence. Ce repas est composé de sept plats, dont trois maigres, et se termine par les fameux 13 desserts, en référence aux 13 convives de la Cène. Ces desserts comprennent cinq fruits

secs, trois confiseries, quatre fruits frais, et le traditionnel pain de fête, la pompe à l'huile.

Après avoir savouré les 13 desserts, les femmes pouvaient enfin se reposer. Elles pouvaient aller se coucher "sans lever la table", laissant ainsi les miettes du repas sur la nappe. Cette coutume permettait aux âmes des défunts de la famille de se nourrir des restes, renforçant ainsi le lien entre les vivants et les morts.

Le Noël Occitan est une célébration unique qui mêle spiritualité, générosité et traditions ancestrales.

État Civil



_Naissances

Le 21/06/23 - FERRAND GINESTET Charly, né à Béziers
Le 04/07/2023 - GUILLAUME-MERCIER Lindsay, née à Sète
Le 21/07/2023 - RAFFIER Rose, née à Béziers
Le 03/08/2023 - NAVIAUX Aria, née à Béziers
Le 21/08/2023 - AMARI Rodayna, née à Béziers
Le 24/08/2023 - LEGRU Inaya, née à Béziers
Le 08/09/2023 - BOULAAROUND Nora, née à Béziers
Le 10/09/2023 - HELION Noa, né(e) à Béziers
Le 11/09/2023 - DUMONT BATANOVA Olivia, née à Montpellier



_Mariages

Le 01/07/2023 - Yann PIERRUGUES et Magalie PALUMBO
Le 21/07/2023 - Wladimir DE LAPEYRIERE et Camille LASSERRE
Le 29/07/2023 - Stéphane LEROY et Marie-Hélène SCHOTT
Le 12/08/2023 - Anthony SALVADOR et Stéphanie BONOMO
Le 26/08/2023 - Amine EL MOUTAOUAKIL et Rania HILALI
Le 09/09/2023 - Steve KARKAR et Manon CARETTE
Le 09/09/2023 - Jordan PLEUX et Manon CABANIÉ
Le 22/09/2023 - Mamadou NGOM et Laëtita DURANCEL



_Décès

Le 23/06/2023 - Juliette ROLLAND, veuve PAILHOUS, à l'âge de 96 ans
Le 24/06/2023 - Martial SCHAEFFER, à l'âge de 82 ans
Le 26/06/2023 - Rolland CHAUSSÉE, à l'âge de 93 ans
Le 27/07/2023 - Claude BETTIO, à l'âge de 86 ans
Le 30/07/2023 - Andrée BRIANCHON, veuve DUBOURG, à l'âge de 89 ans
Le 05/08/2023 - Jean JAUBERT, à l'âge de 80 ans
Le 15/08/2023 - Alain LORBER, à l'âge de 76 ans
Le 17/08/2023 - Claude CRISTIANI, à l'âge de 89 ans
Le 28/08/2023 - Emiliana RIBERO DEL PORTAL, épouse MORA, à l'âge de 86 ans
Le 31/08/2023 - Josette CASTEL, veuve SENTEIN, à l'âge de 96 ans
Le 13/09/2023 - Jean-Claude GOYER, à l'âge de 73 ans

Tribunes politiques

UNION VIASSOISE

Viassoises, Viassois,

Comme vous le savez, depuis maintenant près de 10 ans que vous nous avez confié la gestion de notre belle cité, la majorité municipale et moi-même nous nous employons à améliorer chaque jour votre cadre de vie.

La première moitié de ce mandat que vous nous avez confié, perturbée en 2020 et 2021 par la crise sanitaire du COVID-19, a permis notamment la réalisation de la dernière tranche commerçante de l'avenue de la Méditerranée inaugurée en juin dernier, pour le plus grand bonheur de tous et plus particulièrement de celles et ceux qui ont passé leurs vacances sur notre station balnéaire.

La seconde partie de notre mandat va être axée sur Vias ville, avec la mise en œuvre d'un programme pluriannuel de réfection des voiries communales et des chemins ruraux afin d'améliorer votre cadre de vie.

La poursuite de la modernisation de notre éclairage public est également prévue dans nos rues afin de disposer d'un éclairage public 100 % LED, moins consommateur et donc plus respectueux de notre environnement. Sur le même sujet, la Ville va engager le déploiement de l'éclairage public sur la Côte Ouest de Vias, secteur privé d'éclairage depuis plus de 40 ans, alors que de nombreuses familles y habitent à l'année. Là encore, un programme pluriannuel d'investissement à hauteur de 200 000 € par an va être engagé dès la fin de cette année 2023.

Par ailleurs, toujours dans le but de préserver notre cadre de vie et notre environnement, la Ville lutte sans relâche contre les dépôts sauvages que certains laissent dans nos campagnes ou en bord de mer, mais aussi dans nos quartiers.

À cet effet, la Ville a, depuis plusieurs mois, créé une brigade environnementale composée de gardes champêtres qui sillonnent notre territoire communal, relèvent les infractions et dressent les procès-verbaux à l'encontre des contrevenants.

Grâce à l'action de ces agents municipaux, plusieurs délinquants ont pu être identifiés, verbalisés et convoqués devant le tribunal de police pour y être condamnés à une amende de 1500 €.

Enfin, le développement urbain de la Ville, au Nord, se poursuit avec la construction de nouvelles résidences et maisons individuelles qui vont permettre à de jeunes Viassois de rester dans notre commune et à de nouveaux Viassois de s'y installer.

Sur ce secteur, nous continuons à travailler sur le projet de création de la crèche municipale et de la maison de santé, avec un objectif de livrer ces futurs équipements publics fin 2025/début 2026.

Alors que la commune se développe, la majorité municipale et moi-même travaillons afin de mieux la structurer et de la doter de nouveaux équipements publics qui permettront à tous les Viassois de bien vivre à Vias.

Le Maire et la Majorité Municipale

VIAS PLURIEL

Heureux propriétaires viassois, le remboursement de la dette leur appartient !

La taxe foncière est en passe de devenir l'arme favorite de nos dirigeants.

À tout seigneur tout honneur, commençons par la majorité municipale. Après un audacieux 17% d'augmentation en 2022, elle a persisté avec un presque "modeste" 7% en 2023. Voilà qui portait déjà un sérieux coup à la suppression de la taxe d'habitation.

Mais c'était compter sans la deuxième lame. L'état s'y est mis aussi : et 7% de plus !

Or le contribuable le sait : qui tient un levier pour faire couler l'impôt ne le lâche pas facilement. Autrement dit : on n'a pas fini de payer !

La cerise sur le gâteau ? Elle revient à la municipalité de Vias, ivre de ses exploits, qui en ressort une louche. Cible ? Les surfaces constructibles non bâties. Objectif ? "Tordre le bras" aux récalcitrants qui refusent de bâtir ou de vendre pour urbaniser. Rappelez-vous : la moindre parcelle encore "verte" doit être bétonnée. Tant pis pour les îlots de fraîcheur que des communes plus visionnaires commencent à préserver, voire même à créer sur d'anciens espaces artificialisés.

À Vias, une "majoration" entre 1€ et 3€ par m² a été votée le 7 juillet 2022. Les élus de Vias Pluriel avaient une fois de plus tiré la sonnette d'alarme, en vain !

Jusque là, le propriétaire d'un terrain non bâti payait peu ou pas de taxe foncière. Désormais, il sera taxé de 1000, 2000 et parfois même plus de 3000€. Ces biens, souvent acquis par héritage familial, n'appartiennent pas forcément à des ménages aisés. Qu'importe, pauvres ou riches, tous payeront pour redresser les finances de la commune.

À ce train, comment ne pas être inquiet ? La technique du "pied dans la porte" n'incite ni à la retenue ni à la reculade. Des taxes toujours en hausse, jamais l'inverse : à Vias, il ne fait pas bon être propriétaire ...

Sans compter, dans le dernier conseil municipal du 28 septembre 2023, le vote d'une majoration de 60% de la part communale sur la taxe d'habitation des résidences secondaires ...

Elisabeth Cerneau & Yvon Martin

VIAS NATURELLEMENT

La tribune politique de Vias Naturellement ne nous est pas parvenue.

ARDAILLON

THÉÂTRE

SAISON 2023 - 2024



30 SEPT. 2023
21H



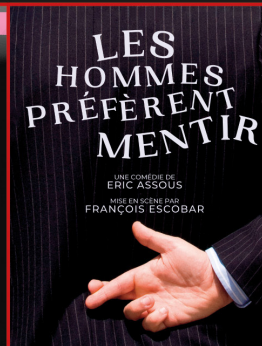
3 OCTOBRE 2023
20H30



13 OCTOBRE 2023
21H



10 NOVEMBRE 2023
21H



26 NOVEMBRE 2023
17H



16 DÉCEMBRE 2023
21H



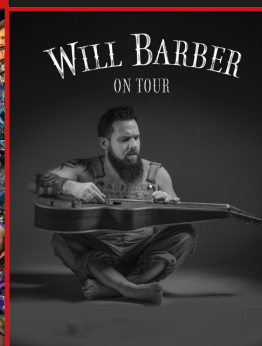
28 JANVIER 2024
16H



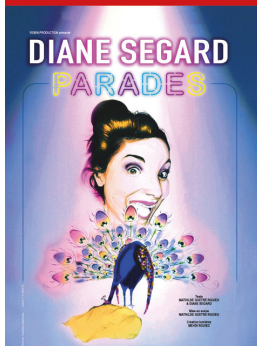
9 FÉVRIER 2024
21H



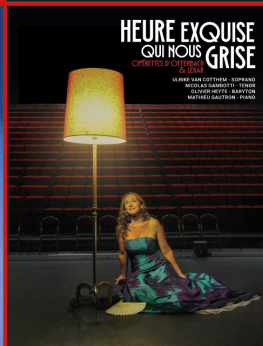
1^{ER} MARS 2024
21H



8 MARS 2024
21H



23 MARS 2023
21H



7 AVRIL 2024
16H



17 MAI 2024
20H30



31 MAI 2024
21H



RÉSERVATION
EN LIGNE

Billetterie - Location des places au Théâtre de l'Ardillon :

Lundi, mercredis, jeudis : de 9h à 12h et de 13h à 17h

Mardis et vendredis : de 10h à 12h et de 13h à 18h

Samedis et dimanches de représentations : 2h avant le spectacle.

Tél. : 06 47 01 89 06 | Courriel : billetteriespectacle@ville-vias.fr

Vias
Méditerranée

